



Projet Pédagogique 2025-2026

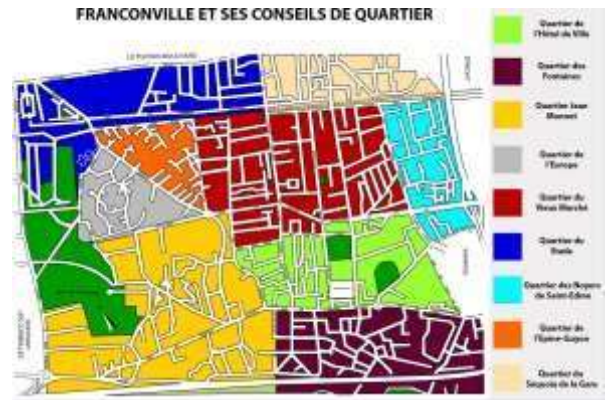
Accueil de loisirs Ferdinand Buisson
18 boulevard Maurice Berteaux
95130 Franconville-la-Garenne



Table des matières

1. L'environnement : Franconville.....	3
a) Situation géographique :	4
b) Les équipements.....	4
c) Les dispositifs éducatifs :.....	6
2. La structure : l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson.....	7
a) L'organisateur.....	7
b) Le quartier d'implantation et les équipements de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson.....	7
c) Périodes de fonctionnement et inscriptions	8
d) Descriptif des locaux.....	8
e) Les partenaires.....	8
f) Les financeurs.....	9
g) Le budget.....	9
h) L'équipe d'animation.....	9
3. Public accueilli.....	10
a) Caractéristiques générales du public maternel.....	10
b) Caractéristiques générales du public élémentaire	11
4. Activités dominantes.....	12
5. Les objectifs pédagogiques de l'accueil Ferdinand Buisson/Bel Air	13
a) Objectif n°1 (les activités).....	13
b) Objectif n°2 (la vie quotidienne)	14
c) Objectif n°3 (les relations).....	16
6. Rôles de l'équipe d'animation.....	17
a) Rôles de l'animateur.....	17
b) Rôles du directeur.....	18
7. Fonctionnement de l'accueil de loisirs Buisson	19
a) La journée type mercredi et vacances	19
b) Organisation de l'accueil périscolaire Buisson.....	20
c) La pause méridienne.....	21
d) L'accueil post scolaire	22
8. Recommandations sur des points particuliers de la journée type :	24
a) L'accueil du matin et du soir	24
b) Les repas.....	25
c) La sieste	25
d) L'activité.....	26
e) La sanction	26
f) La communication	27
d) La santé.....	27

1. L'environnement : Franconville



a) Situation géographique :

La ville de Franconville-la-Garenne se situe dans le département du Val d'Oise, au sein de l'agglomération de communes du Val Parisis.

Le département	L'agglomération de communes	La ville
 <p>La ville de Franconville-la-Garenne se situe dans le département du Val d'Oise (95). Le Val d'Oise est un département appartenant à la région Île-de-France. Il constitue la partie nord de l'agglomération parisienne. C'est l'un des départements de la grande couronne. Son territoire est très contrasté : il est constitué de zones fortement urbanisées, mais aussi d'un parc naturel régional (le Vexin français)</p>	 <p>Franconville-la-Garenne appartient à la communauté d'agglomération du Val Parisis. Cette communauté compte 15 membres (Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Frépillon, la Frette-sur-Seine, Montigny-les-Cormeilles, Pierrelaye, le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois, Taverny)</p>	 <p>La ville se situe à 20 kilomètres au nord-ouest de Paris. Franconville est composé à la fois de zones d'habitations denses et de zones pavillonnaires. La ville s'étend sur 619 hectares, dont 220 d'espaces verts (bois des Éboulures, parc de la mairie, parc Cadet de Vaux)</p>

b) Les équipements

La ville de Franconville-la-Garenne a vu sa population doubler en 50 ans, passant de 16 025 habitants en 1968 à 36 112 en 2016. Une politique d'urbanisation est donc entreprise dès les années 60 avec la construction de quartiers résidentiels et de nombreux équipements et infrastructures (écoles, collèges, centre des sports...)

Les équipements sont répartis sur l'ensemble des quartiers de la ville.

<p>Établissements scolaires</p> 	<p>La ville de Franconville-la-Garenne compte 27 établissements scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22 écoles maternelles et élémentaires - 3 collèges - 1 lycée - 1 établissement privé Jeanne d'Arc. - 1 EMP (externat médico-pédagogique).
<p>Structures accueil petite enfance, enfance et jeunesse</p> 	<p>Petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 multi-accueils familiaux et collectifs - 2 multi-accueils privés - 250 assistantes maternelles - Un réseau d'assistantes maternelles - 2 PMI (protection maternelle infantile). <p>Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 accueils de loisirs (11 maternels et 3 élémentaires) <p>Jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 lieu d'accueil K'Fête
<p>Équipements culturels</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Un bibliobus - 1 centre socioculturel (Epine Guyon) - 3 maisons de proximité (Espace Fontaine, maison de l'Europe, maison de la mare des Noues) - Espace Saint-Exupéry : médiathèque intercommunale St Exupéry et cinéma Henri Langlois. - 1 école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
<p>Équipements sportifs</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 gymnases - Un stade municipal - Un centre de sports et loisirs
<p>Vie associative</p> 	<p>Franconville-la-Garenne bénéficie d'un réseau de plus de 150 associations (culturelles, sportives). Plusieurs lieux dans la ville leur sont dédiés (la maison des associations, le centre socioculturel de l'Epine Guyon, la maison Latitude).</p>

c) Les dispositifs éducatifs :

Franconville dispose d'un PEDT (projet éducatif du territoire) et a mis en place le plan mercredi depuis la rentrée 2018.

Le projet éducatif du territoire

La ville de Franconville-la-Garenne a élaboré un projet éducatif du territoire. Ce projet donne les orientations, les axes d'actions éducatives et les priorités que comptent mettre en œuvre les différents partenaires éducatifs de la ville (de la petite enfance à la jeunesse). Il concerne la période 2025-2030.

<https://www.ville-franconville.fr/wp-content/uploads/2023/06/PEDT-2025-2030.pdf>

Les objectifs généraux sont :

- **Maintenir et développer les liens entre les différents acteurs**
- **Réaffirmer les valeurs de la République et de la laïcité**
- **Favoriser l'égalité des chances et la solidarité**
- **Encourager l'accès à la culture, au sport et au numérique**
- **Sensibiliser au respect de l'environnement, au développement durable et à la santé**



Le plan mercredi

Depuis la rentrée 2018-2019, la ville de Franconville-la-Garenne a mis en place le plan mercredi (conventionné avec le préfet du département, le directeur de la CAF et le directeur national de l'Éducation nationale). Il s'agit d'offrir des activités périscolaires de qualité.

Les objectifs visés sont :

- **La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**
- **L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**
- **Mise en valeur de la richesse des territoires**
- **Le développement d'activités éducatives de qualité**




La ville de Franconville-la-Garenne met en place des mercredis thématiques qui se déclineront en cycles d'activités :

- **Les mercredis thématiques Sport : les « mercredis sports collectifs et atypiques ».** Un cycle de 4 séances pour tous les accueils de loisirs de la Ville en partenariat avec les clubs sportifs de Franconville (Rugby, Basket, Handball, Echecs, Billard).
- **Les mercredis thématiques Culture : les « mercredis art ».** Un cycle de 4 séances pour tous les accueils de loisirs de la Ville en partenariat avec les structures culturelles de la ville de Franconville. - **Les mercredis thématiques Sciences : les « mercredis numériques » et les « mercredis nature »** en partenariat avec l'association franconvilloise l'ADN des petits génies et/ou d'autres associations, un temps fort (une journée nature).

2. La structure : l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson est un des 14 accueils de loisirs de la direction de l'enfance de la ville de Franconville.




a) L'organisateur

L'organisateur	L'organisateur est la mairie de Franconville-la-Garenne L'accueil de loisirs Buisson dépend de la direction de l'enfance
Habilitation 	L'accueil de loisirs Buisson est déclaré auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).



b) Le quartier d'implantation et des équipements de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson

L'accueil de loisirs est situé en centre-ville, dans le quartier de l'hôtel de ville.


La situation géographique de l'accueil de loisirs Buisson nous permet de disposer de nombreux équipements et partenaires possibles à proximité de la structure.

Accueils de loisirs 	Accueil de loisirs 4 Noyers Accueil de loisirs Bel Air Accueil de loisirs Jules Ferry Accueil de loisirs Fontain Bertin Accueil de loisirs Croc'loisirs Accueil de loisirs Planet'elem
Équipements culturels 	- Espace Saint-Exupéry : médiathèque intercommunale St Exupéry et cinéma Henri Langlois - Une école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
Équipements sportifs 	- Gymnase du moulin - Gymnase Jules Ferry


c) Périodes de fonctionnement et inscriptions

<p>Périodes de fonctionnement</p> 	<p>Pré scolaire : 7h00 à 8h20 Post scolaire : 16h30 à 19h00 Mercredis et vacances : 7h00 à 19h00 Les mercredis et vacances les enfants ont la possibilité de venir en demi-journée avec ou sans repas</p>
<p>Inscriptions</p> 	<p>Les inscriptions se font pour toute la durée d'un cycle scolaire (maternel ou élémentaire) au guichet unique en mairie. Toutes les activités doivent être réservées sur le portail famille (matin, pause méridienne, post scolaire, mercredis et vacances)</p>


d) Descriptif des locaux

<p>Locaux</p> 	<p>L'accueil de loisirs est intégré dans les locaux du groupe scolaire Ferdinand Buisson. Nous disposons d'installations conformes à l'accueil et à la sécurité des jeunes enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois salles de réfectoire. Ces salles servent aussi pour les activités - Une salle d'activité - Deux salles de motricité - Trois cours de récréation
---	---


e) Les partenaires

<p>Les partenaires</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles - L'éducation nationale - Les différents services de la ville (service scolaire, restauration, culturel, des sports, technique...) - La SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) - La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
---	---

f) Les financeurs

<p>Les financeurs</p> 	<p>Le financement de la structure provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du budget municipal - Des subventions de la caisse d'allocations familiales - De la participation des familles
--	--

g) Le budget

<p>Le budget</p> 	<p>Pour permettre le fonctionnement de la structure, l'accueil dispose d'un budget annuel. Il comprend les lignes budgétaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation - Transports - Droits d'entrées - Petits matériels - Fournitures
--	--

h) L'équipe d'animation

<p>Directeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 directeur BPJEPS LTP (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, loisirs tout public)
<p>Animateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 8 animateurs diplômés BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) - 1 animateur diplômé BPJEPS AS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, action sociale) - 1 animateur stagiaire BAFA

La montée en compétence des équipes d'animation est un axe prioritaire de la direction de l'enfance. Des temps de formations sont prévus tout au long de l'année lors des réunions hebdomadaires.

3. Public accueilli

La capacité d'accueil de la structure est de 110 enfants (80 maternelles et 30 élémentaires).

Temps d'accueil	Public accueilli	Effectif moyen
Préscolaire et postscolaire	Enfants de l'école maternelle et élémentaire Buisson	30 enfants le matin 60 enfants le soir
Pause méridienne	Enfants de l'école élémentaire Buisson	200 enfants
Mercredis et vacances	Enfants de l'école maternelle Buisson et Bel Air	60 enfants

Les enfants élémentaires sont accueillis les mercredis et vacances à l'accueil de loisirs Croc'loisirs.

Accueil de loisirs Croc'loisirs
18 rue du Moulin, 95130 Franconville-la-Garenne
01 39 32 68 03 / 06 60 68 15 00 / 06 60 69 27 11
centre.crocloisirs@ville-franconville.fr

L'accueil des enfants en situation de handicap constitue un axe prioritaire de la direction de l'enfance. L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson met tout en œuvre pour favoriser l'intégration de ces enfants au sein du groupe, leur participation aux activités et aux sorties. Des rencontres avec leurs parents sont organisées afin de préparer au mieux leur venue à la structure. Ces échanges permettent de définir la manière la plus adaptée de les accueillir. Lors de ces rencontres, un protocole d'accueil est rempli par les responsables légaux avec l'accompagnement des directeurs. Ce document accompagne l'enfant sur l'ensemble des temps d'accueil et des structures fréquentées. Un retour quotidien est effectué auprès des parents, et un bilan final est réalisé à la fin de chaque session.

Pour les situations qui le nécessitent, un animateur peut être affecté spécifiquement à un enfant afin de l'accompagner au mieux dans ses activités.

a) Caractéristiques générales du public maternel

Les enfants de maternelle ont des besoins et des caractéristiques spécifiques liés à leur développement.



Sur le plan physique, ils ont un grand besoin de se dépenser et de bouger. Leur motricité est en plein développement et ils cherchent à s'exercer régulièrement. En parallèle, le repos est essentiel car ils se fatiguent vite. C'est aussi l'âge où ils découvrent leur corps et celui des autres.



Sur le plan social, l'enfant de maternelle reste très égocentrique : il est centré sur lui et sur ses propres besoins. Il commence toutefois à découvrir le monde qui l'entoure et les autres enfants. Il a besoin d'être entouré, mais aussi de moments où il peut s'isoler. Pour bien grandir, il lui faut un cadre clair, des repères stables et l'approbation de l'adulte. Il aime qu'on lui confie de petites responsabilités qui l'aident à gagner en autonomie.



Au niveau affectif, la sécurité affective est primordiale. L'enfant a souvent besoin d'un objet transitionnel (comme un doudou ou une tétine) et reste attaché au cocon familial. Il a du mal à gérer ses émotions et peut facilement passer par des colères ou des pleurs. Les démonstrations d'affection et la bienveillance de l'adulte l'aident à se sentir en confiance.



Enfin, **sur le plan intellectuel**, l'enfant est très curieux et ressent un besoin constant de découvrir. Le langage est en pleine construction et il comprend surtout à travers ses sens, par la manipulation et l'expérimentation. Il n'a pas encore de notion du danger, ce qui nécessite une vigilance accrue de l'adulte. C'est aussi la période de l'affirmation de soi, connue comme « la période du non ». De plus, la notion du temps et de l'espace n'est pas encore acquise.

En résumé, l'enfant de maternelle a besoin de bouger, de repères, d'affection, de sécurité et de découvertes. L'animateur ou l'adulte qui l'accompagne doit proposer des activités courtes et adaptées, instaurer des routines rassurantes, alterner entre moments calmes et dynamiques, encourager ses réussites et répondre à son besoin d'attention et de sécurité.

c) Caractéristiques générales du public élémentaire

Les enfants d'élémentaire connaissent une évolution importante de leurs capacités.



Sur le plan **physique**, leur force augmente progressivement. Ils acquièrent une meilleure maîtrise de leur corps : ils savent le représenter mentalement et le contrôler avec précision. Leur motricité s'affine, leurs mouvements deviennent plus coordonnés et plus précis.



Sur le plan **social**, ils commencent à comprendre et à accepter les règles et les codes imposés. C'est à cet âge que naît le sens des responsabilités. Ils développent aussi le goût de la compétition, tout en étant très sensibles à la justice et à l'équité. Leur besoin d'autonomie s'affirme de plus en plus.



Au niveau **affectif**, les enfants ont toujours besoin d'affection et de sécurité. La communication avec l'adulte et avec leurs camarades prend une place essentielle dans leur équilibre.



Enfin, sur le plan **intellectuel**, la curiosité est très présente. L'enfant manifeste un véritable désir d'apprendre et de comprendre, il s'intéresse à de nombreux sujets et cherche à enrichir ses connaissances.

En résumé, le public élémentaire (6-11 ans) est en pleine croissance : il a besoin de bouger et d'expérimenter, développe sa pensée logique et sa curiosité, et cherche à s'affirmer tout en trouvant sa place dans le groupe. Il a besoin d'un cadre clair, sécurisant et valorisant pour grandir en autonomie.

4. Activités dominantes

Cette année à l'accueil de loisirs Buisson, nous allons :

- **Agir ensemble pour la solidarité**, à travers des projets qui font du bien autour de nous.
- **Redonner vie à nos espaces**, en créant des lieux où chaque enfant se sent bien.
- **Profiter du plein air et des jeux**, pour bouger, s’amuser et partager des moments uniques.
- **Explorer et protéger notre environnement**, en éveillant la curiosité sur la nature qui nous entoure.
- **Vivre la semaine du handicap**, afin de sensibiliser les enfants à la différence et l’inclusion.

5. Les objectifs pédagogiques de l’accueil Ferdinand Buisson/Bel Air

L’accueil de loisirs Ferdinand Buisson est un temps éducatif à part entière. Il est le complément du temps scolaire et de l’éducation parentale. Il ne se substitue pas aux parents. Nous sommes dans une démarche de coéducation.

Les objectifs pédagogiques mis en place sur la structure découlent des valeurs que nous défendons et du diagnostic réalisé par l’équipe d’animation lors d’une réunion de bilan en fin d’année.

Valeurs que défendues au sein de la structure :

- « Chaque enfant est unique »
- « La richesse d’un groupe dépend de la richesse des individus qui le composent »

En encourageant le développement de chaque enfant, en lui permettant de gagner en autonomie, en partageant ses passions et en lui faisant découvrir celles des autres, nous contribuons à renforcer la cohésion et la richesse du groupe.

Nous considérons qu’il est essentiel que l’enfant soit **acteur de ses loisirs**.

Tout cela ne peut se faire que dans un cadre garantissant la **sécurité physique et affective** de tous les participants.

Après avoir analysé les moyens et ressources dont nous disposons, nous avons choisi de définir **trois objectifs généraux pour l’année 2025-2026**. Ces objectifs concernent l’ensemble des enfants fréquentant la structure, tout en adaptant les actions et outils en fonction de leur âge.

a) Objectif n°1 (les activités)

Objectif général et objectifs opérationnels



Objectif général	Objectifs opérationnels
Favoriser les interactions avec l'extérieur	Développer la pratique d'activités en dehors des murs de l'accueil de loisirs Explorer et découvrir le territoire Sensibiliser les enfants à la nature

Les moyens

Comment ?
Mettre en place une activité « Tous dehors » chaque mercredi. Utiliser les extérieurs de l'accueil pour y faire des activités Créer le potager de l'accueil de loisirs Buisson en partenariat avec l'école élémentaire Mettre en place des activités nature Organiser des grands jeux et des activités favorisant la découverte du territoire (géocaching, rallyes photos, reconduction photographique...) Créations de partenariat avec d'autres accueils de loisirs

L'évaluation

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs	Outils
Développer la pratique d'activités en dehors des murs de l'accueil de loisirs	Le nombre d'actions mis en place	Au moins 2 activités « Tous dehors » par mois	Programmes d'activités
Explorer et découvrir le territoire	Le nombre d'actions mis en place	Au moins 5 grands jeux ou activités de découverte du territoire ont été mis en place durant l'année. Chaque enfant peut citer au moins 2 lieux découverts cette année	Programmes d'activités Memory sur la ville de Franconville
Sensibiliser les enfants à la nature	Nombre d'enfants ayant participé à la création et à l'entretien du potager	75 % des enfants ont participé à la création et à l'entretien du potager.	Tableau de suivi

b) Objectif n°2 (la vie quotidienne)



Objectif général et objectifs opérationnels

Objectif général	Objectifs opérationnels
Permettre à l'enfant de s'approprier son accueil de loisirs	Créer une charte de l'accueil de loisirs avec les enfants sous forme de livre illustré Mettre en place des espaces thématiques adaptés et reconnaissables par les enfants Instaurer des rituels ludiques tout au long de la journée d'accueil

Les moyens

Comment ?
Création d'un livre illustré sur l'accueil de loisirs par les enfants (règles de vie, journée type...) Création d'une mascotte qui suivra les enfants sur toutes les activités Créer dans les salles des coins repérables par les enfants Créer un univers à travers une décoration choisie et réalisée par les enfants Ritualiser tous les temps de vie quotidienne

L'évaluation

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs	Outils
Créer une charte de l'accueil de loisirs avec les enfants (sous la forme d'un livre illustré)	Nombre d'enfants qui ont participé à la création du livre. Nombre d'enfants qui utilisent le livre	75 % des enfants ont participé à la création du livre. Au moins 50 enfants ont demandé à voir le livre	Tableau de suivi
Mettre en place des espaces thématiques dans les salles d'activités	Les lieux sont reconnus et utilisés par les enfants	75 % des enfants reconnaissent et utilisent les différents espaces	Observation Quiz
Instaurer des rituels ludiques pour tous les temps de vie quotidienne	Nombre de rituels créés. Les enfants se sont appropriés les rituels	Au moins 4 rituels pour les temps de vie quotidienne 75 % des enfants connaissent au moins 3 rituel	Projet de fonctionnement Quiz

c) Objectif n°3 (les relations)

Objectif général et objectifs opérationnels



Objectif général	Objectifs opérationnels
Développer la notion de vivre ensemble	Inciter les enfants à se respecter et à respecter les autres Sensibiliser à la différence Participer à des actions de coopérations et d'entraides

Les moyens

Comment ?
Règles de vie communes à tous élaborées conjointement avec l'équipe d'animation Mise en place de grands jeux de coopération Actions communes avec d'autres accueils de loisirs Mise en place d'actions : semaine de l'autisme, téléthon Mise en place de grands jeux coopératifs Passerelles avec l'accueil de loisirs élémentaire Croc 'loisirs

L'évaluation

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs	Outils
Inciter les enfants à se respecter et à respecter les autres	Nombre d'actions mises en place	Règle de vie affichée dans les salles 3 actions avec des accueils de loisirs à partir de janvier	Programme d'activités
Sensibiliser à la différence	Nombre d'actions mises en place	75 % des enfants ont participé à une action sur le thème de la différence	Tableau de suivi
Participer à des actions de coopérations et d'entraides	Nombre d'actions mises en place	Au moins 3 grands jeux de coopération mis en place.	Programme d'activités

6. Rôles de l'équipe d'animation

a) Rôles de l'animateur

Garant de la sécurité

- Assurer la sécurité physique : surveillance des enfants, respect des consignes, prévention des accidents.
- Garantir la sécurité morale et affective : respect de chacun, lutte contre les moqueries, attention à l'intégration.

Créateur d'activités

- Proposer des activités variées (manuelles, sportives, culturelles, jeux collectifs) adaptées à l'âge et au rythme des enfants.
- Savoir préparer, animer et évaluer une activité.
- S'adapter aux imprévus (météo, énergie du groupe).

Accompagnateur de la vie quotidienne

- Encadrer les moments de repas, de déplacements, de temps calmes.
- Transformer ces moments en temps éducatif (autonomie, respect, vivre-ensemble).

Acteur du projet pédagogique

- Les choix d'activités doivent s'inscrire dans le projet pédagogique de Buisson.
- L'animateur doit comprendre les objectifs éducatifs fixés par la direction et y contribuer.

Membre d'une équipe

- Travailler en collaboration avec les autres animateurs.
- Participer aux réunions, à l'élaboration des plannings et au rangement des espaces.
- Être force de proposition et respecter les décisions collectives.

Éducateur au vivre-ensemble

- Aider les enfants à respecter les règles, à coopérer, à gérer les conflits.
- Être un modèle positif : attitude, langage, respect.

b) Rôles du directeur

Garant du cadre légal et de la sécurité

- Veille au respect de la réglementation Jeunesse et Sports (taux d'encadrement, diplômes, sécurité des locaux et des activités).
- Responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants et de l'équipe.

Responsable du projet pédagogique

- Rédige et fait vivre le projet pédagogique, en cohérence avec le projet éducatif de la collectivité.
- S'assure que les activités proposées par les animateurs répondent aux objectifs éducatifs (autonomie, vivre-ensemble, découverte...).

Manager de l'équipe d'animation

- Encadre et accompagne les animateurs.
- Organise des temps de réunion, distribue les rôles et veille à la cohésion de l'équipe.
- Évalue le travail de chacun.

Responsable de l'organisation quotidienne

- Valide les plannings d'activités.
- Gère les locaux, le matériel, les repas
- Fait le lien avec la mairie, les familles, les partenaires.

Référent auprès des familles et des partenaires

- Accueille, informe et rassure les parents.
- Représente le centre auprès de la collectivité, des institutions et des associations partenaires.

7. Fonctionnement de l'accueil de loisirs Buisson

Cette partie décrit de façon précise l'organisation de l'accueil de loisirs Buisson pour les mercredis et les vacances.

a) La journée type mercredi et vacances

La journée du mercredi se décline en 5 temps distincts.

L'accueil du matin

Les animateurs d'ouverture préparent la salle d'accueil (salle groupe des grands), installent quelques jeux et aménagent des coins adaptés avant l'arrivée des enfants.

Lors de ce temps d'accueil, la priorité des animateurs est d'assurer la sécurité physique et affective des enfants. Ils proposent des jeux, des petites animations ou partagent simplement des moments de jeu avec eux.

À 9h15, l'accueil se termine. Appel et recensement des enfants.

À 9h45 : temps d'éveil animé suivi de la présentation des activités prévues pour la matinée.

Les activités de la matinée

Dès 10h00, les animateurs préparent les activités.

À partir de 10h15, les ateliers commencent.

Les activités se terminent vers 11h45, et les enfants participent à l'installation ainsi qu'au rangement, qui font partie intégrante du temps d'animation.

Le repas

Avant de passer à table, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains.

Le repas est un moment convivial : les animateurs peuvent proposer des petits jeux, devinettes ou des discussions pour animer ce temps..

Les activités de l'après-midi

À 14h00, préparation des ateliers.

À partir de 14h15, lancement des activités.

La fin est prévue vers 15h45, toujours avec la participation des enfants au rangement.

Le goûter et l'accueil du soir

Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains pendant que le goûter est préparé. Ils s'installent ensuite pour partager la collation, un moment convivial propice aux échanges : retour sur la journée, valorisation des réussites. Dès 16h30, un animateur se charge de l'accueil des parents à l'entrée, avec les listings, les tablettes et les informations à transmettre.

b) Organisation de l'accueil périscolaire Buisson

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux du groupe scolaire Ferdinand Buisson. Il accueille les enfants de l'école maternelle et élémentaire Ferdinand Buisson.

Nous utilisons les réfectoires, les salles de motricité, les cours de l'école maternelle et élémentaire..

Accueil pré scolaire :

Organisation générale

À Buisson, le préscolaire accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin pendant les périodes scolaires.

- 7h00 : Les enfants maternels sont pris en charge dans le réfectoire maternel, et les enfants élémentaires dans le réfectoire élémentaire. Ce temps est important, car il marque la séparation avec la famille et permet de donner un bon départ à la journée. Des coins sont aménagés, où les enfants peuvent jouer en autonomie ou accompagnés par les animateurs, et des ateliers courts et rapides peuvent être proposés.
- Les enfants peuvent apporter un petit déjeuner s'ils n'ont pas eu le temps de le prendre à la maison. Une table leur est mise à disposition.
- 8h15 : Les enfants rangent les salles d'accueil, pendant que les animateurs contrôlent les présences et vérifient les cahiers d'appels.
- 8h20 : Deux animateurs accompagnent les enfants maternels dans leurs classes et transmettent toutes les informations et documents nécessaires à l'équipe pédagogique. Les enfants élémentaires sont également accompagnés à l'école par deux animateurs.

Transmission des informations (parents/école, parents/accueil de loisirs)

Un cahier de transmission est utilisé pour assurer la communication entre les parents et l'accueil de loisirs. Les animateurs y notent les messages des parents, qui sont ensuite transmis au directeur de l'accueil. Un cahier similaire est également prévu pour les transmissions entre les animateurs et l'école, afin de partager toutes les informations importantes concernant les enfants.

Activités proposées

Pendant ce temps d'accueil, l'important est de rassurer l'enfant et de lui permettre de bien démarrer sa journée. Des pôles d'activités sont aménagés dans les salles (jeux de société, dessins, dinette...). L'enfant peut choisir d'aller dans ces différents pôles ou de ne rien faire. Il est libre de s'asseoir tranquillement avec ses copains, de discuter, ou d'échanger avec les animateurs. Des activités encadrées par les animateurs sont également proposées aux enfants.

c) La pause méridienne

L'accueil de loisirs Buisson prend en charge la pause méridienne de l'école élémentaire. Le service scolaire s'occupe de la pause méridienne en maternelle.

L'organisation

Début de la pause méridienne :

- 11h30 : Les animateurs vont chercher les enfants dans leurs classes.
- Appel, passage aux toilettes et lavage des mains.
- Rangement de la classe et recomptage des effectifs.

L'organisation des services varie selon les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) mises en place par l'équipe enseignante.

1er service :

- Installation dans les réfectoires élémentaires (les enfants peuvent choisir leur place dans la mesure du possible).
- Les enfants participent au débarrassage de leur table.
- Si le temps le permet, jeux de fin de repas.
- Fin du service : **12h20**.

2e service :

- 12h25 : passage aux toilettes.
- Rangement devant l'animateur référent, recomptage, puis installation à table.
- Les enfants participent au débarrassage de leur table.
- Si le temps le permet, jeux de fin de repas.

Fin de la pause méridienne :

- 13h20 : les enseignants récupèrent les enfants dans les cours.

Ateliers mis en place

En parallèle des temps de repas, un programme d'activités est mis en place :

- **Activités sportives** : jeux collectifs, parcours, activités dynamiques.
- **Jeux de cour** : ballons, cordes, marelles, jeux libres encadrés.
- **Ateliers manuels** : bricolage, dessin, petits travaux créatifs.
- **Projets en commun avec l'école** : actions partagées avec l'équipe enseignante (ex. ateliers lecture, projets artistiques, événements festifs ou culturels).

d) L'accueil post scolaire

L'organisation

16h20 :

Les animateurs arrivent sur la structure. Préparation des salles d'accueil, du goûter, des cahiers d'appel et des tablettes.

16h30 : Passation

Les animateurs prennent en charge les enfants :

- 4 animateurs vont dans le hall de la maternelle chercher les grandes et moyennes sections.
- 2 animateurs récupèrent les petites sections dans l'ancien bâtiment.
- 1 animateur va chercher les CP à l'école élémentaire.

16h35 – 17h00 :

Après un passage aux toilettes, le goûter est servi.

17h00 – 19h15 :

Départs échelonnés des enfants.

Un animateur est dédié à l'accueil des parents et au suivi administratif : listing, tablette, vérification des personnes autorisées, transmission des informations.

18h00 :

Les enfants revenant de l'étude rejoignent la structure et sont accueillis dans le réfectoire élémentaire.

19h00 :

Fermeture de la structure.

Transmission des informations

- Un meuble est installé à l'entrée de l'accueil de loisirs. Il est réservé aux documents de l'école à remettre aux parents et sert également de comptoir d'accueil.
- Si un document n'a pas pu être transmis pendant le temps d'accueil, l'animateur de fermeture le place dans le casier blanc prévu à cet effet (au-dessus du meuble).
- En cas d'informations importantes ou urgentes non transmises, les animateurs contactent directement les parents dans la soirée.

Transmission des informations :

Un meuble est installé à l'entrée de l'accueil de loisirs. Il est réservé aux documents de l'école à remettre aux parents et sert également de comptoir d'accueil.

- Si un document n'a pas pu être transmis pendant le temps d'accueil, l'animateur de fermeture le place dans le casier blanc prévu à cet effet (au-dessus du meuble).
- En cas d'informations importantes ou urgentes non transmises, les animateurs contactent directement les parents dans la soirée.

Activités proposées :

Les enfants peuvent choisir entre :

- **des activités libres et autonomes** grâce à des coins aménagés dans les salles d'accueil (lecture, jeux de société, construction, dessin, etc.),
- **des activités encadrées par les animateurs** comme la décoration de la structure, des ateliers de danse ou d'autres propositions créatives et collectives.

En cas de beau temps, la cour de l'école maternelle est également mise à disposition. L'accueil de loisirs dispose de nombreux équipements de cour : cages de football, paniers de basket, tricycles, patinettes et grands jeux d'extérieur.

8. Recommandations sur des points particuliers de la journée type :

a) L'accueil du matin et du soir



L'accueil est le premier contact et l'image de notre structure. Il doit refléter nos valeurs, notre organisation et notre professionnalisme. Il concerne à la fois les enfants et leurs familles :

- Pour les enfants : Un sourire, un mot chaleureux, une attention personnelle pour que chacun se sente attendu et reconnu.
- Pour les familles : Un contact respectueux et rassurant, avec des informations claires sur la journée et le déroulement des activités.

L'animateur doit :

- Être disponible
- Bienveillant
- Attentif

Objectif d'un bon accueil : Instauration de la confiance.

b) Les repas



Le temps des repas est un temps convivial d'échange (entre enfants, entre enfants et animateurs), un temps d'apprentissage (se servir des couteaux, apprendre à ne pas gaspiller...), et aussi un temps de découverte (nouveaux goûts, nouveaux aliments...).

L'animateur a un rôle important à jouer.

Les animateurs mangent à la table des enfants. Ils peuvent ainsi échanger avec les enfants sur la matinée, réguler le bruit pour que ce soit un moment agréable, accompagner les enfants dans le développement de leur autonomie.

L'animateur ne force pas les enfants à manger. Il peut les inciter à goûter.

L'animateur ne prive pas l'enfant de manger. Ceci n'est pas une sanction acceptable.

L'animateur ne crie pas pour obtenir le silence. Il ne serait pas crédible aux yeux des enfants. Il doit créer des outils qui auront un meilleur résultat auprès des enfants.

Les enfants débarrassent à la fin du repas.

c) La sieste



La sieste est un temps de repos nécessaire pour les enfants de première année de maternelle. Afin de respecter le rythme des enfants, le réveil échelonné est mis en place.

- Seules les premières années de maternelle vont à la sieste (cohérence avec l'Éducation nationale)
- La sieste ne peut être utilisée comme punition.
- Lorsqu'un enfant se réveille, il se lève et rejoint les enfants en activité.
- Un enfant plus grand peut aller à la sieste s'il en fait la demande (fatigue, enfants malades...).

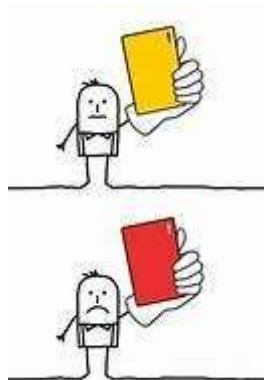
d) L'activité



L'activité doit être réfléchi et préparée à l'avance. Elle doit correspondre aux intentions du projet pédagogique de la structure.

L'animateur devra remplir une fiche d'activité lors de la préparation de celle-ci. Cela permet à l'animateur de réfléchir à l'activité, de l'anticiper mais aussi d'en garder une trace et de créer une ressource d'activités disponible à toutes les personnes travaillant dans la structure.

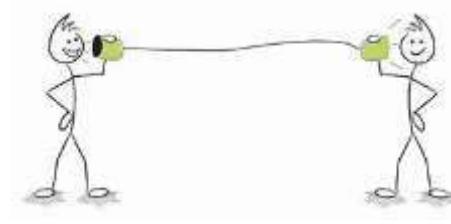
e) La sanction



La sanction intervient lorsqu'un enfant a transgressé une règle. L'animateur détermine la sanction. Il doit y réfléchir.

- La sanction ne doit pas être blessante ni vexante.
- Elle ne peut être une corvée, un châtiement corporel ou une privation.
- Elle doit être juste.
- Elle doit être proportionnelle à la faute.
- Elle doit être justifiée et expliquée à l'enfant qui la reçoit.

f) La communication



La communication est la clé du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

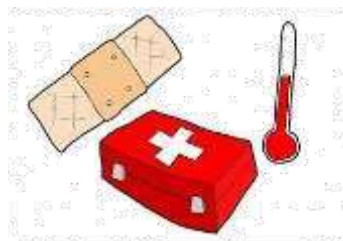
o Avec les enfants :

- Expliquer les consignes de façon simple et adaptée à l'âge.
- Écouter et encourager l'expression des idées et des émotions.
- Utiliser un ton bienveillant et positif.
- Donner des consignes courtes et vérifier la compréhension.

o Avec les familles :

- Informer sur la journée, les projets et les éventuels incidents.
- Rester disponible, respectueux et professionnel.
- Être poli et accueillant.
- Donner les infos essentielles (accidents, sorties, activités marquantes).
- Ne pas juger, rester factuel.

d) La santé



À chaque inscription, les parents remplissent une fiche sanitaire où sont indiquées les éventuelles allergies, les traitements médicaux.

Les familles, dont les enfants sont atteints de pathologies nécessitant un traitement médical (allergie alimentaire, asthme...), doivent mettre en place un protocole d'accueil individualisé (PAI).

Les médicaments et les protocoles sont stockés dans le bureau de la direction.

L'accueil des enfants en situation de handicap est un axe prioritaire pour nous.

L'accueil de loisirs Ferdinand Buisson met tout en œuvre pour que ces enfants soient intégrés au reste du groupe, participent aux activités et aux sorties. Les parents sont reçus par la direction afin d'établir un protocole d'accueil.

L'équipe d'animation doit connaître les enfants accueillis avec des pathologies, des allergies, des PAI et connaître les procédures à suivre pour l'administration des médicaments. Des réunions d'informations se feront régulièrement au cours de l'année.

Chaque groupe dispose d'une trousse de secours. Les animateurs veillent à ce qu'elle soit toujours avec eux, la vérifient régulièrement et s'assurent que les produits ne soient pas périmés.

Lorsque des soins sont donnés à un enfant, l'animateur doit absolument noter la nature de ces soins dans le cahier d'infirmierie.

Pourquoi ?

- **Traçabilité** : on garde une preuve de ce qui a été fait et par qui.
- **Information** : les parents sont prévenus et peuvent suivre.
- **Responsabilité** : en cas de complication, le centre montre qu'il a bien agi.
- **Sécurité** : on évite les oublis si l'enfant est revu par un autre animateur plus tard.